

Bureau LIFB en Visioconférence Mercredi 11 Janvier 2023 – Compte-rendu validé à l'unanimité le 22/03/2023

Présents : Hugo ANEST, Maurice PAQUET, Marie-Jeanne BOULANGER, Adèle RABY, Brigitte VINCENT

Excusé : Paul ADAM - **Absent** : Frédéric TORES

Invités : Guillaume LE PENNEC (Responsable CLOT), Olivier DAUBE (Directeur LIFB)

Rappel de l'ordre du jour :

- PV du Bureau du 20-10-2022 (**vote**)
 - Point sur les formations d'OT (Guillaume LE PENNEC)
 - Bilan Assemblée Générale du 17-12-2022
 - Proposition d'organigramme du CA
 - Point financier
 - Questions d'actualité
 - o Incidents ICR à CERGY
 - o Affiliations et licences
 - o Cas de Championnet Sports
 - o Point ressources humaines et recrutement chargé-e- de mission JOP2024
 - o Externalisation diagnostic formation
 - o Composition de la CSR
-

1. PV de réunion du Bureau du 20-10-2022

Pas de remarques relatives à ce compte-rendu.

- POUR : 5/ CONTRE : 0/ Abstention : 0
- Décision : Adopté à l'unanimité

2. Point sur la formation des OT

Contexte : la CLOT estime que 20% des clubs ont un adhérent arbitre. La charge ne pesait que sur les clubs d'ICN ou d'ICR. La CSR a donc inclus dans le nouveau règlement des autorisations de tournois 2022-2023 une obligation de formation pour les clubs organisateurs.

- Formation des GEO : 100 personnes déjà formées cette saison
- Arbitres : 2 formations (13 stagiaires) + 8 sessions organisées entre janvier et avril (potentiel de 60 stagiaires environ)
- JA : 1 formation annulée (1 seul stagiaire) + 2 sessions en mars et juin 2023. Par ailleurs, 4 à 5 JA stagiaires devraient être validés d'ici la fin de la saison.
- Sensibilisation à l'arbitrage : 3 sessions (92, 93 et 95)

Globalement, il n'y a pas encore assez de formations pour absorber la nouvelle demande. Toutefois la dynamique globale est positive. Néanmoins, cette pression qui pèse sur les clubs organisateurs ainsi que la centralisation (via le site web de la LIFB) des formations génère de nouvelles contraintes (mouvement des stagiaires, tolérance des comités vis-à-vis des adhérents hors comités).

3. Bilan de l'AG du 17-12-2022

a- Présence des comités

Les comités n'ont pas tous des listes complètes voire n'ont pas fourni leur liste de délégués (93). Néanmoins, cet état de fait n'explique pas entièrement la faible participation à ce moment statutaire (à peine 30% des délégués).

La date, l'ordre du jour et les nouvelles difficultés à mobiliser en présentiel peuvent être des indicateurs.

Par ailleurs, le temps d'échange avec la FFBaD n'a pas réussi à mobiliser (constat identique dans les autres Ligues).

b- Lieu

Le Novotel Porte d'Orléans s'est révélé être un lieu très accueillant et d'un bon rapport qualité / prix (mieux que le FIAP par exemple).

c- Déroulement

Maurice PAQUET était excusé et n'a pu répondre aux questions, parfois inappropriées de l'assistance. Certaines interventions ont nui au souci de transparence et à la compréhension des débats, ce qui est dommageable. Pour éviter toute question douteuse, il est souhaitable à l'avenir que les éléments techniques soient commentés par notre expert-comptable et que les questions soient soumises par écrit, en amont de l'Assemblée.

D'une manière générale, la question se pose de maintenir dans nos statuts cette obligation de présenter le budget n+1 en AG ainsi que l'animation de ces temps statutaires qui interroge également.

4. Organigramme du CA

a- Composition du bureau à date

Le Bureau de la LIFB ne comprend plus que 7 membres après la démission de **Valérie CONTOZ** et l'éviction d'**Arnaud DUMONT**.

b- Nouvel organigramme

Hugo ANEST propose la réorganisation suivante :

- La suppression temporaire du poste de secrétaire général-e- adjoint-e-
- La nomination de Brigitte VINCENT au poste de secrétaire générale
- La constitution d'un binôme (2 vice-présidents) pour diriger le secteur diversité des pratiques : **Corentin XOUAL** et **Sonia KACED**

Cette proposition sera soumise au vote du prochain CA (14-02-2023).

c- Absences de Frédéric TORES

Après les différentes mesures d'alerte opérées auxquelles Frédéric ne répond pas, il sera proposé au prochain la destitution de son mandat.

5. Point financier

a- Atterrissage à date

Maurice PAQUET informe le bureau des difficultés actuelles à fournir des chiffres fiables : intégration tardive de certaines factures (non reçues), écritures techniques qui complexifient l'analyse voire erreurs d'imputations. Toutefois, les bons chiffres de licenciation devraient permettre de limiter le déficit, initialement prévu à -81K€.

Dans le cadre du suivi budgétaire 2023, il est souhaitable de :

- Consolider l'utilisation d'outils de suivi par les secteurs (salariés et élus)
- Confier au cabinet comptable la tâche d'éditer 2 atterrissages provisoires
- D'assurer un meilleur suivi des commandes (intégration dans un compte d'attente)

b- Calendrier de clôture :

Le cabinet comptable interviendra au siège le 10-03 et la commissaire aux comptes le 27-03. Les comptes 2022 seront présentés lors de la réunion de CA d'avril.

6. Questions d'actualité

a- Point sur les affiliations et licences

A date, 253 associations sont affiliées (identique à la saison dernière). L'augmentation des licences se tasse légèrement (+1,8%) mais nous devrions atteindre malgré tout un record de licences (autour de 37.000). La situation des comités est toujours hétérogène (baisse des comités 77, 91 et 95, forte hausse des comités 75, 92 et 78).

Comités	Licences au 10-01-2020	Licences au 10-01-2022	Licences au 10-01-2023	Variation (par rapport à la saison 2019-2020)
75	4.130	4.024	4.434	+7,3%
77	5.266	4.650	5.203	-1,2%
78	5.404	4.992	5.636	+4,3%
91	5.091	4.551	4.992	-2%
92	5.323	4.927	5.513	+3,6%
93	2.279	2.214	2.383	+4,6%
94	3.975	3.705	3.980	+0,1%
95	3.331	3.061	3.290	-1,2%
TOTAL	34.807	32.127	35.435	+1,8%

Pour rappel, la FFBaD a fixé des objectifs ambitieux de 200.000 licences en juin 2023 et 220.000 en juin 2024. Le COPIL fédéral a mis en exergue 5 pistes de travail : formation continue des agents de développement, promotion du airbad (tournée estivale airbad tour), pratique des loisirs, pack affiliation nationale (argumentaire, documents supports), outils statistiques de licenciation.

b- Cas de CHAMPIONNET SPORTS

Après le lancement de la procédure d'alerte (validée lors du CA du 16-11-2022), il n'y a pas d'évolution à date du nombre de licences (37 / 190 adhérents).

Vote : saisine de la commission disciplinaire régionale à l'encontre de CHAMPIONNET SPORTS

- POUR : 5/ CONTRE : 0/ Abstentions : 0
- Décision : Adoptée à l'unanimité

c- Organisation de la CSR

Compte tenu du nombre de dossiers à gérer et des échéances, il était important de compléter la commission. **Adèle RABY** propose la composition suivante (à valider lors du prochain CA).

Responsable : Adèle RABY

Référent ICR et compétitions adultes : Jonathan CASSIER

Référent compétitions jeunes : Frédéric LE CALVEZ

Référent OT : Bruno SKLER

Salariés référents : Inès DIBILDOX et Hervé GOULIN

d- Point sur le recrutement du chargé-e- de mission JOP2024 et développement du badminton

Les candidatures étaient ouvertes jusqu'au 05-01. Nous avons reçu une quarantaine de candidatures avec 2 types de profils principaux :

- Masters STAPS événementiel ou marketing
- Animation sportive

6 candidatures ont néanmoins été sélectionnées par le groupe en charge du recrutement (**H. ANEST, C. XOUAL, S. KACED, G. DEVANLAY, O. DAUBE**). Les entretiens débiteront la semaine du 16 au 20-01.

Par ailleurs, concernant l'évolution des RH de la LIFB, il a été de nouveau demandé à la FFBaD de valider par écrit le calendrier de reprise du DE (et de Frédéric DOR) afin que nous anticipions la bascule de Geoffrey à plein temps sur le secteur DVP et le recrutement d'un-e- chargé-e- de formation.

e- Incidents à CERGY

Lors de la dernière journée d'ICR, une quinzaine de jeunes a fait irruption dans le gymnase et « gazé » les personnes présentes. Aucun blessé n'est à déplorer mais les joueurs ont été choqués et les matches interrompus. La CSR fera preuve évidemment de mansuétude dans la gestion des forfaits.

f- Diagnostic formation

Julien HENIN a soumis une proposition (en indépendant) de diagnostic assortie d'une mise en œuvre opérationnelle (pluriannuelle, budget nécessaire) sur le sujet de la formation (OT, encadrants).

1974  2024
BADMINTON
Île-de-France

Le travail courrait jusqu'à l'été (9 mois pour 35 jours de travail théoriques) et permettrait au chargé-e- de formation recruté à cette période de gagner un temps précieux.

Le COPIL serait constitué de **Hugo ANEST**, **Marie-Jeanne BOULANGER**, **Geoffrey DEVANLAY** et **Olivier DAUBE**.

Le coût de la prestation est évalué à 8.600€.

Après échanges, le bureau valide la mise en œuvre.

g- 50^{ème} anniversaire de la Ligue (non traité)

Dans le cadre du 50^{ème} anniversaire de la Ligue, et afin de préparer la stratégie de communication et les différentes actions, **Hugo ANEST** informe qu'il a demandé à **Hélène BUSSOLINO** et **Hervé SOUILLARD** d'animer une commission « histoire et culture du badminton ». La création de cette commission sera entérinée lors du prochain CA.

Fin de la réunion : 22h20

Prochaine réunion de CA : 14 février 2023

Le Président de la LIFB
Hugo ANEST



La Secrétaire Générale adjointe
Brigitte VINCENT

